BAREME D'HONORAIRES 2023

Applicable à compter du 1^{er} octobre 2023.

HONORAIRES EXPERTISE EN EVALUATION IMMOBILIERE

EXPERTISE EN EVALUATION IMMOBILIERE			
Sur devis	contact@expertia-immobilier.com 06.94.48.78.27		

HONORAIRES TRANSACTION SUR IMMEUBLES 2023

Dans le cadre d'une délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier, le barème applicable reste celui de l'agence titulaire du mandat. Nos honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat. Tranches non cumulatives. Tous les montants sont exprimés en TTC. Taux de TVA appliqué : 0%

VENTE					
	LOGEMENTS ANCIENS	TERRAINS	PROGRAMMES NEUFS		
Prix de vente net vendeur	Montant d'honoraire				
Moins de 50 000€	4 000€	8%			
De 50 001€ à 100 000€	C0/	7%			
De 100 001€ à 200 000€	- 6%	6%			
De 200 001€ à 250 000€			Prix déterminé par le		
De 250 001€ à 300 000€			promoteur ou le		
De 300 001€ à 350 000€			professionnei.		
De 350 001€ à 450 000€	40/	2 50/]		
De 450 001€ à 800 000€	4%	3.5%			
De 800 001€ et au-delà	3,50%	2.5%			

Retrouvez le détail de nos services sur notre site : www.expertia-immobilier.com

LOCATION LOGEMENT A USAGE D'HABITATION				
	A la charge du locataire	A la charge du propriétaire		
Visite, constitution du dossier et rédaction de bail	8€TTC par m² de surface habitable *	8 € TTC par m² de surface habitable *		
Etablissement de l'état des lieux d'entrée	3 € TTC par m² de surface habitable *	3 € TTC par m² de surface habitable *		
Etablissement de l'état des lieux de sortie	0€	3 € TTC par m² de surface habitable *		
Entremise	0€	100€		

Honoraires conformes aux dispositions de la loi ALUR : *Indices ALUR (tarifs TTC/m² de surface habitable)Zone non tendue : 8,00 € – Zone tendue : 10,00 € – Zone très tendue : 12,00 € . Les villes de la Guyane sont, à ce jour, situées en zone non tendue.

HONORAIRES REDACTION D'ACTE

REDACTION D'ACTE		
Rédaction et signature de l'avant-contrat (compromis de vente, promesse de vente). Transmission aux notaires et suivi jusqu'à l'acte authentique	1 800€	
Bail d'habitation, renouvellement, avenant	16€ TTC par m² de surface habitable (à partager entre le propriétaire et le locataire*)	

Retrouvez le détail de nos services sur notre site : www.expertia-immobilier.com











